**GEORGIE**

**33ème session du group de travail de l’Examen Périodique Universel**

**Examen Périodique Universel de la République Démocratique du Congo**

**Genève, le 7 mai 2019**

Merci, Monsieur le Président,

Nous souhaitons la bienvenue à la délégation de la République Démocratique du Congo et la remercions la Ministre des Droites Humains, S.E. Mme Marie-Ange Mushobekwa, pour la présentation du rapport national.

La Géorgie se félicite de la présentation du rapport de la République Démocratique du Congo sur la mise en œuvre des recommandations reçues au cours du deuxième cycle de l’EPU.

La Géorgie salue le gouvernement pour la mise en place de la Commission nationale des droits de l’homme et le progrès accomplis pour bannir et prévenir le recrutement et l’utilisation d’enfants dans et par ses forces armées et ses forces de sécurité.

La Géorgie salue notamment la nomination de la Représentante Personnelle du Chef de l’Etat en matière de lutte contre les violences sexuelles et le recrutement des enfants.

En outre, la Géorgie souhaiterait faire les recommandations suivantes à la République Démocratique du Congo :

* Prendre d’autres mesures plus efficaces en vue de l’élimination et la prévention de la violence sexuelle contre les enfants.
* Intensifier les efforts pour prévenir et combattre toutes formes de violence domestiques à l’égard des femmes.
* Considérer l’adhésion au deuxième protocole facultative au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.

Nous souhaitons du succès à la République Démocratique du Congo pendant cet EPU.